



PROJET PÉDAGOGIQUE ACM ERNEST RENAN



ANNÉE 2025-2026

Équipe de direction :
MME CEBRIAN ANAÏS ET MR MALENFANT TITOUAN

SOMMAIRE

Préambule	4
Introduction	5
I - LE TERRITOIRE	6
Présentation du territoire	7
II - L'ORGANISATEUR	9
Présentation de la Caisse des écoles	10
Les intentions éducatives de la Caisse des écoles	12
III - L'ACM RENAN	14
Présentation de l'ACM RENAN	15
L'implantation géographique	16
Les moyens	17
Le public accueilli	19
Les caractéristiques et besoins du public	20
La santé	23
Les modalités d'inscription	24
Le constat	25
Les objectifs pédagogiques	26
Le thème	27
Les moyens pédagogiques	28
Les animations et projets d'animation	30
Les évaluations	31
La journée type de l'ACM Ernest Renan	32
IV - LA SÉCURITÉ	36
V - LES DOCUMENTS UTILES	40

PRÉAMBULE

L'accueil de loisirs est un lieu où chaque enfant peut grandir, s'amuser, découvrir et partager avec les autres. Il vient compléter ce que l'enfant vit à la maison et à l'école, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Notre objectif est d'offrir à chaque enfant un cadre rassurant et sécurisant, où il peut développer son autonomie, sa curiosité et sa créativité, tout en apprenant à vivre et jouer avec les autres.

Le projet pédagogique explique les choix que fait l'équipe d'animation pour organiser la vie quotidienne, les activités et les temps forts de l'accueil. Il s'appuie sur des valeurs essentielles : respect, solidarité, tolérance, égalité et ouverture à la diversité.

C'est aussi un outil qui nous permet de travailler en lien avec vous, les familles, afin que l'accueil de loisirs soit un véritable lieu de vie, d'échanges et de plaisir pour vos enfants.

INTRODUCTION

Ce projet pédagogique est le fil conducteur de tout ce que nous mettons en place au sein de l'accueil de loisirs.

Il présente nos intentions éducatives, les valeurs qui guident notre travail, ainsi que les moyens concrets que nous utilisons pour accompagner les enfants au quotidien.

À travers ce document, nous souhaitons donner du sens à nos actions et partager avec vous, parents et partenaires, la façon dont nous envisageons l'accueil des enfants.

Il ne s'agit pas seulement d'un cadre d'organisation, mais d'un véritable projet commun, construit pour répondre aux besoins et aux rythmes des enfants de 6 à 11 ans.

Il est à la fois un repère pour les familles, un guide pour l'équipe d'animation, et une garantie de qualité pour les enfants qui fréquentent l'accueil.

I - LE TERRITOIRE



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DE LA SEYNE-SUR-MER

LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

- La Seyne-sur-Mer est une commune du département du Var (83), en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Elle est située sur la rade de Toulon, au bord de la Méditerranée.
- Elle fait partie de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM), qui regroupe 12 communes autour de Toulon.
- Deuxième ville du Var après Toulon, elle compte environ 65 000 habitants.

L'HISTOIRE ET IDENTITÉ

- Ancien grand port de construction navale, La Seyne a longtemps vécu au rythme des chantiers navals, fermés en 1989.
- La ville conserve une forte identité maritime et ouvrière.
- Son patrimoine historique inclut le Fort Balaguier (XVII^e siècle) ou encore le Pont levant, symbole du passé industriel.

L'ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- La commune est bordée de nombreuses plages (Les Sablettes, Mar Vivo, Fabrègas).
- Elle possède des espaces naturels protégés, comme le massif du Cap Sicié et la forêt de Janas, riches en biodiversité.
- La Seyne bénéficie d'un climat méditerranéen, propice aux activités de plein air.

LA VIE CULTURELLE ET SOCIALE

- Les habitants, appelés Seynois, participent à une vie associative active (sport, culture, environnement).
- La diversité de la population en fait un territoire riche sur le plan social et culturel.

LES ATOUTS PÉDAGOGIQUES POUR UN PROJET AVEC DES ENFANTS

- Découverte du patrimoine maritime et industriel (musées, visites guidées, pont levant).
- Sensibilisation à l'environnement avec la forêt de Janas, le Parc de la Navale et le Cap Sicié.
- Activités de bord de mer : observation de la faune et de la flore marines, découverte des métiers liés à la mer.
- Valorisation de la culture locale et des traditions méditerranéennes.

LE TISSU ASSOCIATIF

La ville de La Seyne Sur Mer dispose de nombreuses associations :

- Des associations caritatives (secours catholique, EMMAUS...)
- Environ 25 associations culturelles (théâtre, échecs...)
- De nombreuses associations sportives et de loisirs (judo, athlétisme...)

Nous pouvons voir que La Seyne Sur Mer possède de nombreuses associations culturelles et sportives, et répond aux attentes de ses habitants quant à leurs loisirs.

La commune possède des associations à caractère social, permettant ainsi de venir en aide auprès de différents publics. La ville possède donc un tissu associatif tant riche que varié.



II - L'ORGANISATEUR



PRÉSENTATION DE LA CAISSE DES ÉCOLES

L'ORGANISATEUR

La Caisse des écoles de La Seyne-sur-Mer

La Caisse des écoles est un établissement public communal créé en 1947. Elle a pour mission de soutenir l'action éducative sur le territoire et de favoriser la réussite des enfants scolarisés à La Seyne-sur-Mer.

Ses principales actions :

- Fourniture de matériel et de fournitures scolaires pour les écoles maternelles et élémentaires.
- Organisation et gestion des accueils de loisirs, séjours.
- Soutien aux projets éducatifs et aux coopératives scolaires.
- Programme de Réussite Éducative (accompagnement des enfants en difficulté scolaire ou sociale).
- Pôle santé-handicap pour favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les accueils collectifs en partenariat avec l'éducation nationale.

La Caisse des écoles agit en partenariat avec la Ville, l'Éducation Nationale et les familles, et contribue ainsi à renforcer la continuité éducative sur le territoire.

LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEUR DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Ce sont des structures permanentes ouvertes en 2004 et gérées par la Caisse des Écoles dans le cadre du Projet Éducatif. Les accueils de loisirs sont implantés sur tout le territoire de la commune de la Seyne, dans des groupes scolaires maternels et élémentaires :

- École élémentaire RENAN
- École Maternelle DERRIDA
- École Maternelle ANATOLE FRANCE
- École élémentaire MARTINI
- École élémentaire JJ ROUSSEAU
- École Maternelle JJ ROUSSEAU
- École élémentaire LÉO LAGRANGE
- École Maternelle LÉO LAGRANGE
- École élémentaire M. PAGNOL
- École Maternelle et élémentaire SAINT EXUPÉRY

LE PROJET DE FONCTIONNEMENT ET LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Voir sur le site : www.Caisse-des-ecoles-de-la-seyne-sur-mer.com

L'ORGANISATION

- Elle est administrée par un conseil d'administration composé :
- Le Maire de La Seyne, Président de droit.
- Un membre représentant de l'Éducation Nationale.
- Un membre désigné par le Préfet.
- 5 membres désignés par le Conseil municipal.
- 6 membres élus par les adhérents (Les parents d'élèves ou membres de la communauté scolaire)

LES CONTACTS DE LA CAISSE DES ÉCOLES

- Adresse : Espace Hermès, 2 avenue Charles-Gide, 83500 La Seyne-sur-Mer.
- Téléphone : 04 94 06 97 88
- Mail : infoscde@la-seyne.fr
- Coordination des ACM : 06 83 69 64 18
- Coordination Santé Inclusion : 06 58 99 08 60
- Guichet unique : 04 94 06 90 98
- ACM Renan : 06 31 83 85 43

LES INTENTIONS ÉDUCATIVES DE LA CAISSE DES ÉCOLES

On entend par « éducatif » la volonté d'orienter les influences reçues par les enfants dans les différents temps d'accueil. Cette orientation est le fruit concerté des adultes qui les entourent. Les actions inscrites dans les différents projets doivent répondre aux besoins et attentes des enfants et s'attacheront à développer, selon le principe général de la Laïcité, des objectifs généraux découlant des objectifs opérationnels

LES INTENTIONS ÉDUCATIVES DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

- Permettre à tous les parents de concilier vie Professionnelle, vie personnelle et vie familiale en offrant des modes de garde diversifiés et adaptés aux nouveaux besoins.
- Offrir et accompagner les jeunes enfants dans les conditions d'un développement équilibré et adapté à l'évolution de leurs besoins.
- Contribuer à l'intégration de tous les enfants à besoins spécifiques.
- Lutter de façon précoce contre les inégalités
- Soutenir la fonction parentale dès le plus jeune âge.

LES ORIENTATIONS ÉDUCATIVES

- Maintenir, renforcer et améliorer l'offre éducative en direction des 3/14 ans.
- Améliorer la prise en charge des 10/14 et adapter l'offre et ce, en favorisant les actions passerelles entre la caisse des écoles et le service jeunesse.
- Construire de parcours éducatifs pour les enfants/jeunes rencontrant des difficultés
- Renforcer des coopérations avec l'Éducation Nationale.
- Promouvoir le Développement Durable

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Accession de l'enfant et du jeune à l'autonomie :

- Développer l'apprentissage de la responsabilité et de l'autonomie en proposant à chaque enfant des responsabilités à sa mesure dans un cadre collectif et de bien-être.
- Favoriser l'autonomie progressive et la responsabilisation par la dynamique de l'apprentissage et de l'éducation

Pour un citoyen adulte :

- Favoriser l'implication, la prise d'initiatives et la participation citoyenne des enfants et des jeunes dans leur(s) projets personnel(s).
- Favoriser la scolarité de l'enfant

Épanouissement physique, intellectuel, moral et social de l'enfant :

- Inciter et développer la créativité et l'épanouissement de chaque enfant par la découverte de pratiques variées.
- Permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances
- Favoriser l'acquisition de savoirs techniques et l'accès à la culture et la connaissance
- Instaurer le respect entre individus en favorisant les actions intergénérationnelles, de solidarités, de mixité et de vivre ensemble.
- Développer les actions familles

Respect de l'intégrité physique et moral d'autrui :

- Favoriser l'accès et l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé.

III - L'ACM RENAN



PRÉSENTATION DE L'ACM ERNEST RENAN

L'ACM Ernest Renan accueille en permanence des enfants âgés de 6 à 11 ans, en temps périscolaire et extrascolaire. Cette structure fait partie des établissements gérés par la caisse des écoles, dans le cadre du projet éducatif de la collectivité.

Notre accueil collectif de mineurs est avant tout un lieu de vie où les enfants se sentent bien, accueillis et écoutés. Ici, la convivialité est au cœur de nos actions : chaque journée est l'occasion de se retrouver, de partager, de rire et de grandir ensemble.

Dirigé par Anais, présente depuis de nombreuses années, et épaulé par Titouan, adjoint de direction, notre ACM est un lieu où convivialité, partage et bonne humeur sont au rendez-vous.

Notre priorité : que chaque enfant et chaque parent franchisse le portail avec le sourire, se sente accueilli, en confiance et en sécurité.

L'équipe d'animation met toute son énergie pour proposer des activités variées, adaptées à tous, dans un climat de confiance, de respect et de bonne humeur. Nous voulons que les enfants puissent se rassembler, coopérer et créer des liens qui dépassent les murs du centre.

Qu'il s'agisse d'un jeu, d'un projet créatif, d'une sortie ou d'un grand événement, notre objectif reste le même : vivre ensemble des moments riches en découvertes, en émotions et en souvenirs.

Plus qu'un simple mode de garde, notre accueil est un véritable espace de vie, d'épanouissement et de partage, au service des enfants de 6 à 11 ans.

L'IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

Notre accueil de loisirs Ernest RENAN est implanté dans le secteur nord de la ville au sein de l'école du même nom.

LES COORDONNÉES

Accueil de Loisirs E. RENAN
212, avenue de la commune de Paris
83500 La Seyne sur mer
Tel : 06.31.83.85.43

LES SITES NATURELS À PROXIMITÉ

- Le parc de la navale avec le pont levant
- Le port de La Seyne sur mer
- La corniche de Tamaris
- Forêt de Janas
- Le cap Sicié
- Le parc paysager Fernand Braudel

LES INFRASTRUCTURES CULTURELLES À PROXIMITÉ

- Le Fort Balaguier
- Le pont levant sur le port de la Seyne
- La médiathèque André Chedid
- Le Fort Napoléon
- Villa tamaris Pacha

LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES À PROXIMITÉ

- Le gymnase Renan
- L'ESAJ
- Le stade Lery
- Le gymnase Langevin
- Le stade Scaglia
- La base nautique de St Elme
- Le gymnase Baquet
- Le stade Valentini (gazon synthétique)

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

On peut répertorier plusieurs facteurs importants :

- Le tourisme (activités culturelles, de loisirs, découvertes...)
- Les commerces (marché provençal, magasins, restaurants...)
- L'industrie maritime avec le port de la Seyne
- La Base Militaire (Toulon, St Mandrier)

LES MOYENS

HUMAINS

Notre équipe :

- Une directrice : Anais : BAFD, BAFA
- Un directeur Adjoint Titouan : BAFD, BAPAAT

Une équipe d'animation composée de 7 animateurs et 3 AAI :

- *Moussa (bapatt)*
- *Manon (bafa)*
- *Sophie (AAI sans dipôme)*
- *Jérémy (bpjeps)*
- *Cédric (bafa)*
- *Béchir (bpjeps)*
- *Zineb (bafa/bafd)*
- *Loris (bafa)*
- *Bessem (AAI) (bafa)*
- *Bastien (AAI) (bpjeps)*

Le personnel de Service :

Pour le fonctionnement du restaurant scolaire et du nettoyage de l'accueil de loisirs nous disposons :

- D'une responsable de cuisine
- Deux aides cuisiniers
- 3 agents d'entretien permanents titulaires jusqu'à 11h

Tous sont agents municipaux et dépendent du service Restauration et Entretien

SPATIAUX

Notre structure est implantée dans l'école E. RENAN

Nous disposons de :

- Une cour avec deux préaux
- Deux blocs sanitaires garçons
- Deux blocs sanitaires filles
- Un plateau sportif
- D'une salle d'activité au rez-de-chaussée accessible aux enfants à mobilité réduite
- De deux salles d'activité au 1^{er} étage
- Une salle à aménager au rez de chaussée (les vacances d'été)
- D'un restaurant scolaire
- D'un bureau, qui nous sert également de régie
- D'un gymnase municipal (9h00 à 16h30)

TRANSPORTS

Des bus sont mis à notre disposition par le service communal de la régie des transports pour les sorties. Ces bus sont repartis par la coordinatrice entre les différents accueils de loisirs de la caisse des écoles en fonction de la capacité d'accueil.

Les temps de transports restent des temps de vie quotidienne à part entière qui sont organisés et surveillés.

4 bus sont mis à disposition les mercredis et 3 Bus pendant les vacances.

- bus 57 places (49 enfants + 8 adultes)
- bus 45 places dont un muni d'une rampe pour personne à mobilité réduite (37 enfants + 8 adultes)
- bus 30 places (22 enfants + 8 adultes)

Deux minibus dont un mini-bus pour personne à mobilité réduite sont disponibles sur demande préalable auprès de la coordinatrice. Les conducteurs de mini-bus auront préalablement passé l'attestation préfectorale d'aptitude au transport de personnes.

FINANCIERS

Le budget est défini par les responsables de la Caisse des Écoles. Il est alloué équitablement à chaque centre de loisirs en fonction de notre fréquentation N-1 et reste logiquement établit pendant la durée d'une année scolaire. Dans ce budget doit être pris en compte : les prestations, le matériel pédagogique et sportif, les jeux de société, les jouets.

TEMPORELS

Le mercredi et vacances de 7h30 à 18h00 avec des heures d'accueil des familles :

- De 7h30 à 9h00
- De 11h15 à 11h45 pour les arrivées «avec repas»
- De 13h15 à 13h45 pour les arrivées «sans repas» et départs.
- De 16h30 à 18h00 pour les départs.

Calendrier des Vacances scolaires de L'ACM RENAN :

- Vacances de la Toussaint : Du lundi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025
- Vacances de Noël : Du lundi 20 décembre au Vendredi 02 janvier 2026
- Vacances de février : Du lundi 17 février au vendredi 28 février 2026
- Vacances d'avril : Du lundi 13 avril au vendredi 25 avril 2026
- Vacances d'été : Du lundi 06 juillet au 21 août 2026

LE PUBLIC ACCUEILLI

LES CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS

Le public accueilli sur la structure est composé d'enfants âgés de 6 à 11 ans qui viennent principalement des environs du secteur nord de la ville.

Par ailleurs, un grand nombre d'enfants inscrits sur l'accueil de loisirs est scolarisé à l'école Ernest Renan. L'autre majorité concerne deux écoles alentours principalement l'école Toussaint Merle et l'école Lucie Aubrac.

L'HABITAT : RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION

Le type d'habitat situé aux alentours de l'accueil de loisirs est essentiellement constitué d'appartements, d'HLM mais également à proximité du quartier Berthe.

Environ 20 % des enfants accueillis sur la structure font partie des quartiers prioritaires de la Ville (source CIRIL 2024)

Écoles des enfants fréquentant l'accueil de loisirs les mercredis. (sur 84 enfants)

ÉCOLES	NOMBRE D'ENFANTS
ERNEST RENAN	31
TOUSSAINT MERLE	23
LUCIE AUBRAC	20
JULES VERNE	2
BRASSENS	2
JEAN ZAY	2
MALSERT	1
MARTINI	1
LEO LAGRANGE	1
HORS COMMUNE	1



ENFANTS DE 6 À 8 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de conscience de son corps
et de sa personne

Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Besoin de socialisation
(sens du donner et du recevoir, d'échange)

ACTIVITÉS POSSIBLES

Chants, contes et jeux dansés

Déguisements et maquillage

Activités créatives et de bricolage

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Jeux d'échanges et collections

Ateliers cuisine

Découverte d'un milieu / de la nature



ENFANTS DE 8 À 10 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Les parents ne sont plus la seule référence
(les copains, le maître, l'animateur)

Apparition d'un besoin de compétition, de
se mesurer à l'autre

Besoin de justice et d'équité

Début d'une séparation filles/garçons
(on ne joue plus ensemble)

La socialisation s'affirme
(la bande de copains, la règle)

Besoin de s'exprimer par des réalisations
achevées : l'objet

ACTIVITÉS POSSIBLES

Début des grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)

Activités sportives et baignade (jeux de ballon,
jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)

Activités créatives et de bricolage

Activités d'expression

Lecture, contes, histoires

Chants, danses et jeux dansés

Découverte d'un milieu / de la nature

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)



ENFANTS DE 10 À 12 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Besoin de se situer comme « grands », on
ne joue plus avec les « petits »
et on rejette les jeux de « petits »

Besoin de compétition

Besoin de justice et d'équité

La séparation des sexes devient opposition
dans certaines occasions

Formation des bandes

Maturation
(généralement plus rapide pour les filles)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)

Activités sportives et de plein air
(jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)

Activités créatives élaborées

Activités d'expression

Lecture (BD, romans, mangas, etc.)

Chants et danses

Découverte d'un milieu / de la nature
(cueillette, création d'un herbier, etc.)

Balades à la journée et camping

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)

LA SANTÉ

INCLUSION

La Caisse des Écoles a mis en place une procédure unique pour l'ensemble des ACM, afin que les enfants en situation de handicap soient accueillis dans les conditions optimales, en favorisant l'inclusion et le bien être. Dans une démarche d'amélioration de l'organisation, la Caisse des Écoles a créé un pôle Santé Inclusion. Une coordinatrice Santé Inclusion, présente à temps plein, est chargée de guider et accompagner les enfants et les familles en exposant les modalités d'accueil et en coconstruisant le projet d'accueil personnalisé. Elle est chargé d'accompagner et de suivre les équipes pédagogiques dans l'accueil des enfants en situation de handicap ou présentant des troubles de la santé.

Un enfant en situation de handicap dans notre ACM, c'est l'inclusion d'une personne porteuse d'un handicap (ou présentant un trouble de santé). Chaque enfant est inclus au mieux, en fonction ses capacités, ses compétences et ses besoins au sein du groupe correspondant à son âge. Lorsque cela est nécessaire, un animateur en accompagnement individuel peut être recruté en complément de l'équipe. Ce référent veillera à accompagner l'enfant et à favoriser son inclusion dans les meilleures conditions. Certains enfants reviennent à chaque période de vacances et évoluent avec le groupe.

LES P.A.I

Avant le début du séjour, les animateurs accueillant dans leur groupe un enfant bénéficiant d'un PAI, devront prendre connaissance avec attention du document et de la pathologie qu'il concerne. Ils doivent être en mesure de l'appliquer à tout moment (protocole, recommandations à suivre, vigilances particulières, traitement à donner, personnes à contacter...) . Tout au long de la journée, ils veillent à appliquer consciencieusement le PAI et à éviter que l'enfant ne se retrouve dans une situation susceptible de déclencher une crise. Lors des sorties, la trousse de soins demeure obligatoire.

Les allergies alimentaires : avec panier repas

- Le repas est donc fourni par la famille : c'est le « panier-repas ».
- Pour les enfants allergiques, la préparation du repas de l'enfant doit être isolée de tous les autres repas de la collectivité.
- L'enfant apporte chaque jour sa petite glacière qui est donné à la chef de cantine.
- **La réalisation et le contenu du panier repas reste sous la responsabilité de la famille, dans la glacière le nom de l'enfant doit-être noté sur les contenants.**

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toutes les inscriptions et tous les paiements se font directement auprès du Guichet unique à l'espace Hermès situé au premier étage.

Sans cette inscription, l'enfant ne pourra pas être accueilli sur la structure.

Une fiche sanitaire doit être impérativement remplie et déposée lors de la constitution du dossier d'inscription. Elle est indispensable et obligatoire. A défaut de la transmission du document le directeur de l'ACM sera en droit de refuser l'accueil de l'enfant.

CONSTITUTION DES GROUPES

Pour le fonctionnement de l'Accueil Loisirs durant les mercredis et petites vacances.

Le taux d'encadrement est déterminé dans le cadre de la réglementation SDJES , à savoir pour un accueil de loisirs élémentaire :1 animateur pour 12 et pour l'accueil de loisirs périscolaire 1 pour 14 et 1 pour 18 dans le cadre du PEDT si moins de 5h consécutives.

Les taux d'encadrements réglementaires sont de :

- 1 animateur pour 12 enfants sur terre pour les élémentaires
- 1 animateur pour 8 enfants dans l'eau, avec l'obligation d'avoir un Surveillant de Baignade en plus de l'équipe.

Places disponibles :

L'accueil est habilitée à :

Périscolaire mercredi (2025/2026)	Vacances octobre (2025)	Vacances Noël (2025)	Vacances hiver	Vacances printemps	Vacances d'été (2026)
84 enfants	84 enfants	36 enfants	84 enfants	84 enfants	À définir

Les groupes sont définis en fonction de l'âge de l'enfant (date de naissance : mois et année)

Nous prenons en compte aussi le bien-être de l'enfant et dans la mesure du possible, les groupes peuvent être réajustés.

Constitution des groupes des mercredis et petites vacances :

- 1 Groupe de 24 enfants de 6-7 ans + 2 animateurs + 1 AAI
- 1 Groupe de 36 enfants de 7- 8 ans + 3 animateurs + 1 AAI
- 1 Groupe de 24 enfants de 8-11 ans + 2 animateurs + 1 AAI

Constitution des groupes des vacances de Noël :

- 1 groupe de 24 enfants de 6 à 8 ans + 2 animateurs
- 1 groupe de 12 enfants de 8 ans à 11 ans + 1 animateur

LE CONSTAT

À travers l'observation des enfants et l'instauration d'un climat de confiance, nous avons pu établir le constat suivant :

Avec l'âge, les enfants ont tendance à devenir plus solitaires et à organiser leurs loisirs de manière individuelle. Cette évolution peut, à terme, favoriser la sédentarité et un isolement social.

Par ailleurs, ils développent peu leur curiosité et leur ouverture sur le monde qui les entoure.

Or, ils ont un besoin essentiel de vie en collectivité, de socialisation et d'activités diversifiées, qu'elles soient sportives, culturelles ou artistiques.

Le public de notre accueil de loisirs se compose de 6 à 11 ans, provenant principalement des quartiers alentours (Centre-ville, Berthe, Chateaubanne, secteur nord).

Nos observations montrent que ce public exprime une forte demande pour certaines activités précises, comme le sport, les activités de consommation ou les activités aquatiques souvent non pratiquées avec leurs parents. Ils se montrent également curieux et réceptifs à la nouveauté. Enfin, comme beaucoup d'enfants aujourd'hui, ils sont particulièrement attirés par les écrans (télévision, téléphone, jeux vidéo).

Face à ce constat, nous orienterons notre projet vers différents domaines d'activités (sportives, manuelles, culturelles, etc.) en tenant compte des centres d'intérêt identifiés.

L'objectif est de favoriser leur participation active, dans un cadre ludique, tout en répondant à leurs besoins de découverte, de partage et d'épanouissement.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques retenus après l'analyse de la situation initiale et en cohérence avec les objectifs éducatifs établis par la Caisse des écoles :

Développer l'autonomie des enfants

- Permettre à chacun de faire ses propres choix dans les activités.
- Encourager la prise d'initiatives et la responsabilisation (ranger, préparer, organiser).
- Favoriser la confiance en soi dans un cadre sécurisant.

Encourager l'entraide et le vivre-ensemble

- Sensibiliser les enfants à l'importance du respect et de la coopération.
- Mettre en place des projets collectifs où chacun peut trouver sa place.
- Valoriser la solidarité et l'écoute entre enfants et adultes.
- Permettre aux enfants de rencontrer et d'échanger avec d'autres groupes lors des inter-centres

Promouvoir le sport et l'activité physique

- Donner le goût de bouger à travers des activités variées (jeux sportifs, sports collectifs, activités de plein air, inter-centre).
- Transmettre les valeurs du sport : respect des règles, fair-play, esprit d'équipe.
- Adapter les activités aux âges et capacités de chacun pour garantir le plaisir de tous.

Stimuler la découverte et la créativité

- Encourager l'expression artistique à travers la danse, le chant et l'improvisation.
- Initier les enfants au numérique de manière ludique et éducative (photo, vidéo, outils interactifs).
- Favoriser la curiosité et l'imagination en offrant des espaces pour inventer et expérimenter.

LE THÈME

Suite au constat et afin d'enrichir nos actions éducatives, de donner de la cohérence à nos différents temps d'intervention, nous avons choisi de travailler durant les mercredis de l'année 2025/2026 sur le thème du sport et des rencontres inter-centres.

Nous voulons créer une dynamique positive et une cohésion de groupe auprès des autres accueils de loisirs.

Le sport est un formidable vecteur de lien social, de coopération et dépassement de soi. Il permet de répondre à plusieurs besoins observés chez les enfants : Lutter contre la sédentarité, développer l'esprit d'équipe, favoriser les échanges et la découverte.

Les rencontres Inter-centres offriront aux enfants l'opportunité de se mesurer amicalement à d'autres participants, de découvrir de nouvelles disciplines sportives et de vivre des expériences collectives valorisantes.

Ces moments encouragent la tolérance, le respect des règles et l'ouverture aux autres.

Tout au long de l'année, les mercredis seront organisés autour :

- de séances de découverte (sports connus et sports originaux)
- de préparations aux rencontres inter-centres (entraînements, fabrication de matériel, création de drapeaux, mascottes, chants et danses d'équipe)
- de grands évènements réunissant plusieurs structures (olympiades, tournois, journée à thème)
- Au-delà de la performance, l'accent sera mis sur la coopération, le plaisir de participer et le partage.

L'objectif est que l'enfant trouve sa place, développe ses compétences motrices et sociales, et garde un souvenir positif et fédérateur de ses journées sportives.

Notre fil rouge sera le sport et les rencontres inter-centres, mais notre programme ne s'arrête pas là :

- Atelier créatifs et manuels (bricolage, peinture, création...)
- Activités culturelles et ludiques (jeux, découvertes, spectacles...)
- Des sorties pour explorer notre environnement (parc, musées, nature...)
- Des sorties spécifiques seront aussi organisées.., le cinéma, forêt des 4 mondes, Coudou parc, karting, laser game, rival quiz, bowling seront aussi rendez-vous pour distraire les enfants...



LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe d'animation s'appuie sur plusieurs moyens :

- Organisation de la vie quotidienne
- Instaurer des repères stables (accueil, repas, temps calmes).
- Encourager l'autonomie dans les gestes du quotidien.
- Donner la parole aux enfants via des temps d'expression et de décision.

Les activités proposées :

- Autonomie : ateliers libres, petites responsabilités.
- Entraide : jeux coopératifs, projets collectifs.
- Sport : tournois, parcours, activités de plein air adaptées, inter-centre.
- Découverte et créativité : théâtre, improvisation, ateliers numériques (photo, montage vidéo, jeux éducatifs).

Méthodes pédagogiques :

- Adapter les activités aux besoins, âges et rythmes des enfants.
- Privilégier le jeu comme outil principal d'apprentissage.
- Alterner temps dirigés et temps libres.
- Favoriser la coopération plutôt que la compétition.
- Participation des enfants et des familles
- Impliquer les enfants dans le choix et l'organisation d'activités.
- Valoriser leurs productions (spectacles, expositions, vidéos).
- Créer des temps conviviaux avec les familles (fêtes, représentations, rencontres).

LE RÔLE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'équipe de direction

- Elle est le garant du bon fonctionnement du séjour tant sur le plan physique que sur le plan moral. Elle travaille toujours en adéquation avec les textes réglementaires, les orientations de l'organisme et les objectifs du projet du séjour.
- Elle est en relation permanente avec l'administration, ce qui lui permet de planifier les différentes étapes qui mènent jusqu'au jour d'ouverture du séjour.
- Elle met en place des réunions qui permettront à l'équipe d'animateurs d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble.
- Elle met en place un projet pédagogique, de préférence avec son équipe, disponible pour l'organisateur et pour les familles.
- Elle créera un climat de confiance et de respect entre les membres de l'équipe pédagogique.
- Elle aura aussi un rôle formateur envers l'ensemble de l'équipe
- Elle permettra à l'équipe d'évoluer et de progresser par rapport à certains critères identifiés par une régulation quotidienne, une formation ponctuelle par rapport au constat et à la demande et par des évaluations individuelles durant l'année.
- Elle pourra recruter soit l'intégralité, soit une partie de son équipe.
- À la fin du séjour, l'équipe de direction effectue un bilan avec son équipe.

L'équipe d'animation

- Il accompagne les enfants dans ces apprentissages et les aide à prendre conscience d'eux-mêmes, à penser par eux-mêmes, à affirmer et défendre leurs propres idées.
- Il a un rôle de sécurité, aussi bien affective, morale, que physique.
- Il a enfin un rôle d'animateur, pour permettre aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir.
- L'animateur doit donc avoir diverses qualités et de nombreuses cordes à son arc. Ce n'est pas seulement une encyclopédie vivante d'activités manuelles et physiques. Il vient d'abord avec des valeurs qu'il souhaite défendre auprès des enfants.

Les AAI : Animateur en Accompagnement Individuel

L'AAI favorise l'inclusion des enfants en situation de handicap. L'idée principale est d'inclure l'enfant dans le groupe et d'être présent pour guider, accompagner et l'aider.

Il sera amené à répondre aux questions des autres enfants. Il gère les problématiques diverses des enfants.

Au même titre que tous les animateurs, intégrés dans l'équipe d'animation, l'AAI participe aux réunions, aux temps de régulation et aux projets. Les enfants du groupe doivent le repérer comme "personnel encadrant", au même titre que les autres animateurs.

Lorsque l'enfant n'est pas présent, il sera en renfort des groupes. Par exemple, lorsque l'enfant qu'il accompagne est absent mais également avant que l'enfant arrive et/ou quand il est parti.

LES ANIMATIONS ET PROJET D'ANIMATION

Tout au long de l'année des projets d'animation suivis et avec une finalité sont mis en place en cohérence avec le projet pédagogique pour développer au maximum les intérêts et les aptitudes de l'enfant.

Nous prenons bien évidemment en compte le fait que d'une semaine à l'autre les enfants peuvent ne pas être les mêmes, c'est pour cela que nous mettons en place des projets avec de multiples activités que les enfants pourront finir ou un projet annexe où chaque enfant peut y intervenir à tout moment, y apprendre diverses choses, développer à un moment donné une capacité et également participer à « l'œuvre collective ».

Chaque animateur peut à tout moment, de sa propre initiative ou sur demande des enfants, faire une activité hors projet d'animation tant qu'elle reste en accord avec le projet pédagogique.

En effet nous estimons qu'une idée peut arriver à tout moment et que la spontanéité et la curiosité sont un moyen essentiel pour l'apprentissage en général.

Ci-dessous les prévisions des projets d'animation et thèmes que nous aborderons durant l'année. Modifiable à tout moment.

LES MERCREDIS

Pour les mercredis, les projets d'animation réalisés par les animateurs seront en corrélation complète avec le projet pédagogique. (Intergroupe, inter-centre, multi-média, sportif...) (voir classeur projet d'animation mercredis)

LES PETITES VACANCES

Pour les petites vacances, des thèmes différents des mercredis de l'année seront mis en place :

- Vacances d'octobre : Harry et compagnie
- Vacances de fin d'année : Magie et Féerie
- Vacances de février : Mouv'ART (école ouverte)
- Vacances d'avril : Expression en action (école ouverte)
- Vacances d'été : À définir

Des affiches explicatives seront mises à disposition sur le lieu d'accueil ainsi que le site internet de la Caisse des écoles pour chaque séjour de vacances.

L'ÉCOLE OUVERTE

L'école ouverte est un dispositif national (en France) qui permet d'accueillir les enfants et les jeunes pendant les vacances scolaires ou en dehors du temps de classe, dans leur établissement. Nous serons en partenariat avec l'école pour les vacances de février et avril.

- Objectifs : lutter contre les inégalités, favoriser la réussite éducative, maintenir un lien avec l'école.
- Activités : ateliers culturels, sportifs ou artistiques.
- Partenariats : souvent avec des associations, des collectivités ou des structures culturelles et sportives.

LES ÉVALUATIONS

L'ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

La relecture des objectifs et des démarches pédagogiques

L'évaluation de ce projet pédagogique se fera tout au long de l'année. Elle portera sur le fonctionnement, la mise en œuvre des objectifs pédagogiques, et tous les points de ce projet qui méritent amélioration ou approfondissement.

Les évaluations se feront au cours de réunion d'équipe, elles consisteront à observer si nos objectifs ont été atteints. L'analyse est essentiellement basée sur les activités, la vie quotidienne, la vie collective et les objectifs et valeurs.

À chaque période scolaire et à chaque période de vacances, des réunions de préparation, de régulation et de bilan seront mises en place, afin de nous permettre d'évoluer, de nous remettre en questions. (évaluation consultable au bureau de la direction)

La fréquence de l'évaluation de projet en équipe

L'évaluation se fait en équipe après chaque inter-période de vacances et à la fin de chacune d'entre elles.

Les activités

Ont-elles été suffisamment préparées ? Sont-elles adaptées ? L'effectif du groupe est-il adapté ? Qu'ont-elles apporté aux enfants ? Le matériel est-il adapté, suffisant ? Le temps d'activité est-il adapté ? Comment les améliorer ?

La vie quotidienne

Retours sur le comportement des enfants (en groupe et individuellement) L'aménagement des locaux est-il opérationnel ? La sécurité a-t-elle était optimale tout au long des journées ? Comment peut-elle être améliorée ?

La vie collective

Les règles de vie sont-elles efficaces, claires ? Quelle méthode pouvons-nous mettre en place pour les améliorer ?

Les objectifs et valeurs

Les objectifs pédagogiques ont-ils été respectés et atteints ? Les objectifs opérationnels ont-ils été respectés et atteints ? Les valeurs du séjour ont-elles été mises en œuvre et portées par toute l'équipe ?

LA JOURNÉE TYPE DE L'ACM ERNEST RENAN

Une journée type représente la mise en pratique de nos valeurs et de nos objectifs de travail

- Le respect du rythme de l'enfant.
- La prise en compte de la vie en collectivité.
- La notion de loisirs et proposition d'activité.
- Le lien relationnel avec les parents.

7h30-9h00 : accueil

De l'enfant

Le démarrage de la journée est une étape importante. L'enfant doit se sentir accueilli, attendu et écouté. Un responsable du séjour est en poste chaque jour à 7h30 afin de présenter un cadre accueillant et quotidien, un repère, un visage familier.

Des parents

Afin de créer et/ou d'entretenir le lien avec les familles, la direction ou l'animateur référent chargé de l'accueil du matin est vecteur d'informations quand au déroulement prévu de la journée et de la semaine. De plus c'est un temps d'échange avec le parent sur des spécificités à prendre en compte pour l'enfant, et ainsi de pouvoir le rassurer et l'investir dans les vacances de son enfant.

Position de l'animateur

L'animateur qui arrive le premier est chargé de la mise en place des activités. Dans un premier temps, il prépare la salle d'accueil. En simultané et en fonction des arrivées, il accueille de façon active ; c'est-à-dire qu'il vient à la rencontre de l'enfant et l'oriente

Les animateurs suivants animent les ateliers et accueillent les nouveaux arrivants sur les ateliers.

Les derniers arrivés préparent et mettent en place les activités du matin ou de la journée

Ce que l'on veut favoriser sur le plan éducatif

- Favoriser le lien avec les familles
- Respecter le rythme biologique de l'enfant
- Favoriser la relation d'échanges avec les parents
- Sécuriser les parents et l'enfant en les orientant vers la salle
- Donner libre choix à l'enfant dans ses activités

9h00-9h30 : regroupement des enfants, activités de dynamisation

À 9h00, le portail est fermé par la direction. Les animateurs rassemblent les enfants dans leur salle respective en fonction de leur groupe, ils font l'appel et communiquent l'effectif à la direction.

9h30-11h30 : activité

Chaque journée est prévue et organisée à l'avance par l'équipe d'animation. En fonction des activités proposées le matin, l'animateur doit être en mesure de proposer un accueil varié répondant à divers besoins afin que chaque enfant se sente concerné dans sa journée par une activité particulière.

Position de l'animateur

L'équipe d'animation doit être en mesure de proposer un cadre structurant tout en proposant de l'amusement, des jeux...cela passe par un espace sécurisé et cadré, des horaires respectés et de l'enthousiasme. L'animateur doit connaître les réglementations qui le concernent tant sur le centre de loisirs qu'à l'extérieur. Il est garant de la sécurité et de l'épanouissement des enfants et du groupe. De plus nous avons à faire preuve d'une capacité d'adaptation nous permettant de parer aux éventuelles difficultés (météo, enfants malades...).

Chaque activité est un temps de « faire avec » pendant lequel l'animateur partage un temps privilégié et de découverte avec les enfants à l'aide d'un support (activité sportive, grand jeux, activité manuelles...). Il ne doit en aucun cas être en surveillance passive mais bien au cœur de l'activité. Par exemple en situation de baignade un animateur est dans l'eau avec les enfants. Lors d'un jeu ou d'une activité sportive il joue avec les enfants. Lors d'une activité manuelle ou d'arts plastiques il fait avec les enfants.

Ce que l'on veut favoriser sur le plan éducatif

- Favoriser l'imagination
- Développer ses acquis
- Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant
- Faire respecter les règles de vie

11h10-11h30 : retour au calme

C'est le temps du retour au calme, histoires, bilan de la matinée. L'important est que ce temps soit réellement un temps d'échange et d'écoute de l'autre.

11h30-12h30 : repas

Nous sommes particulièrement attentifs à ce temps de repas car il nous semble être porteur de valeurs importantes dans le cadre du « vivre ensemble ». Le temps du repas doit être un moment privilégié de convivialité, de récupération, fait de partage, d'échanges et doit se faire dans le respect humain et matériel dans la vigilance de la politesse et du non gaspillage alimentaire.

Position de l'animateur

Ce temps est un temps de travail.

- Les animateurs ont un rôle éducatif important, mise en place des règles de vie quotidienne, éveil au goût et à la santé.
- Les enfants passeront en self-service sauf l'été service à table sous le préau.
- Les enfants choisissent leurs places dans la salle, ils peuvent se placer en fonction des

affinités.

- La fin du repas se passe toujours de façon échelonnée afin qu'il n'y ait pas d'embouteillages pour poser les plateaux et lors du passage aux toilettes.
- Il y a toujours un ou deux animateurs dehors pour réceptionner les premiers enfants qui ont fini de manger, un autre qui gère la remise des plateaux et les derniers pour terminer le repas avec les enfants restants.
- Par mesure d'hygiène, l'animateur se doit, pour accompagner ce temps de porter une tenue propre et couvrante.

Les casquettes sont posées et ne restent pas sur la tête.

Ce que l'on veut favoriser sur le plan éducatif

- Moment éducatif : faire respecter les règles de vie collective, d'hygiène
- Apprendre à se servir, à couper ses aliments
- Respecter la nourriture
- Favoriser le développement du goût en goûtant à tout

13h00-14h00 : temps calme

Dans le cadre du respect du rythme de chaque enfant en fonction de son âge, de ses capacités et de ses envies, l'équipe souhaite proposer un temps libre.

Pour les enfants

Moment propice aux échanges, les enfants sont acteurs de leur temps libre, c'est eux qui décident selon leurs envies et leur état de fatigue de participer à des jeux ou non. Les enfants sont orientés sur des activités calmes : lecture, jeux de société petits ateliers manuels (scoubidous, pompons etc.) qu'ils peuvent exercer librement.

Position de l'animateur

C'est le temps de pause pour les animateurs. Pendant que les enfants sont au calme, les animateurs prennent leur pause à tour de rôle.

Les autres ne sont pas en surveillance mais bien en situation d'animation (jouer avec) avec les enfants.

14h00-16h00 : activité, goûter et conseil d'enfants

L'activité de l'après midi repose sur les mêmes notions que celles du matin. Nous souhaitons proposer aux enfants un temps de « goûter bilan » au cours duquel ils pourront nous faire part de leurs souhaits, des points qu'ils ont apprécié ou pas et ainsi nous permettre de nous adapter lorsque nous le jugeons possible et nécessaire.

Le conseil d'enfant

- L'objectif essentiel du conseil d'enfant est de permettre à l'enfant par l'expression, l'écoute, l'échange de participer à l'organisation de ses loisirs et de vivre l'apprentissage réel de la démocratie.

- L'animateur devra préparer ce temps comme toute autre activité, veiller à l'expression du plus grand nombre, collecter les informations par écrit et établir un lien entre le conseil d'enfant et l'équipe pédagogique.

Position de l'animateur

L'animateur doit guider la réflexion et la parole afin d'aider chaque enfant à formuler ses émotions et ses ressentis sur la journée. De plus, la remontée de cette parole doit se faire en fin de journée par l'équipe pédagogique et être prise en compte dans la mesure du possible pour la suite.

Ce que l'on veut favoriser sur le plan éducatif

- Faire respecter les règles de vie collective, d'hygiène et de sécurité

16h30-18h00 : ateliers, accueil et départs

Après le goûter, les animateurs organisent les activités du temps d'accueil permettant ainsi aux enfants de pouvoir y participer même s'ils partent. Ces activités doivent être ludiques et permettre à l'enfant d'y participer en grande autonomie. Cela peut aussi être des temps de chants collectifs ou petits jeux .

La direction fait l'accueil des parents. C'est elle qui s'occupe des remontées auprès des parents, des échanges... Le cas échéant un animateur sera sollicité pour plus de précisions.

Les animateurs sont en situation d'animation avec les enfants, ils s'en vont au fur et à mesure des départs d'enfants. Ils ont la charge, avant de partir, d'évaluer la journée passée.

Les ateliers fixes seront un moyens pour nous de permettre aux enfants jusqu'à la fin de la journée de participer à une activité. En effet, les départs seront aussi des temps d'accueil pour les familles. Ces temps nous permettront d'échanger sur la journée de l'enfant.

L'équipe pédagogique profitera de ce temps pour préparer la journée lendemain si l'activité le nécessite (heure de départ, matériel à prendre ...).

Ce que l'on veut favoriser sur le plan éducatif

- Favorisant le dialogue avec la famille
- Favoriser le départ des enfants dans le calme

IV - LA SÉCURITÉ



LA SÉCURITÉ

Il faut souligner que la sécurité des enfants repose sur la qualité de surveillance assurée pendant les activités et les temps libres, à l'intérieur et à l'extérieur des locaux. La surveillance constitue une obligation de l'animateur, elle doit être effective et vigilante afin que l'enfant ne soit jamais en danger. L'animateur doit connaître et évaluer les consignes de sécurité au cours des activités, des transports, des sorties.

LE PLAN VIGIPIRATE

Toute personne venant récupérer un enfant est identifié à l'entrée par un membre de la direction et uniquement pendant les horaires d'ouverture de l'accueil.

Elles ne sont pas autorisées à s'introduire dans la structure sauf approbation de la direction.

Il est impératif que toute personne étrangère à la structure, se fasse connaître auprès de la direction des accueils collectifs de mineurs. Une pièce d'identité pourra être exigée par le personnel de l'accueil de loisirs.

LE PROTOCOLE D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

En cas d'incendie, il faut assurer l'évacuation la plus rapide et la plus efficace possible de l'ensemble des occupants du bâtiment : en moins de 3 minutes.

Un exercice pratique d'évacuation incendie doit être organisé avec chaque nouveau public accueilli. Ces exercices doivent être représentatifs d'une situation réaliste préparée à l'avance. Les conditions de leur déroulement et le temps d'évacuation sont consignés par le directeur sur le registre de sécurité.

Ces exercices ont tout à la fois une fonction d'information (reconnaissance du signal sonore et des circuits d'évacuation), d'entraînement (ils permettent d'acquérir des réflexes et un comportement évitant toute panique en cas de sinistre réel). De vérification du bon état des installations et de formation pour les animateurs. (Vérifier la clarté des consignes et observer si la répartition des tâches est claire pour tous). L'exercice doit-être mis en place le plus tôt possible en début de séjour.

LE PPMS : PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ

C'est un document obligatoire dans toutes les écoles et établissements recevant du public. Il sert à organiser la protection des enfants et des adultes en cas de risques majeurs.

Objectifs du PPMS

- Garantir la sécurité des enfants et du personnel.
- Prévoir des réactions adaptées face à un danger.
- Assurer la communication avec les autorités (pompiers, police...).
- Limiter les conséquences d'un incident.

Types de risques concernés

- Naturels : inondation, tempête, séisme, canicule...
- Technologiques : accident industriel, nuage毒ique, coupure d'électricité...
- Intrusion / Attentat : menace extérieure, individu dangereux, attentat.

Mise en pratique

- Les enfants apprennent à réagir sans paniquer.
- Les adultes savent qui fait quoi (sécurité, appel des élèves, premiers secours).

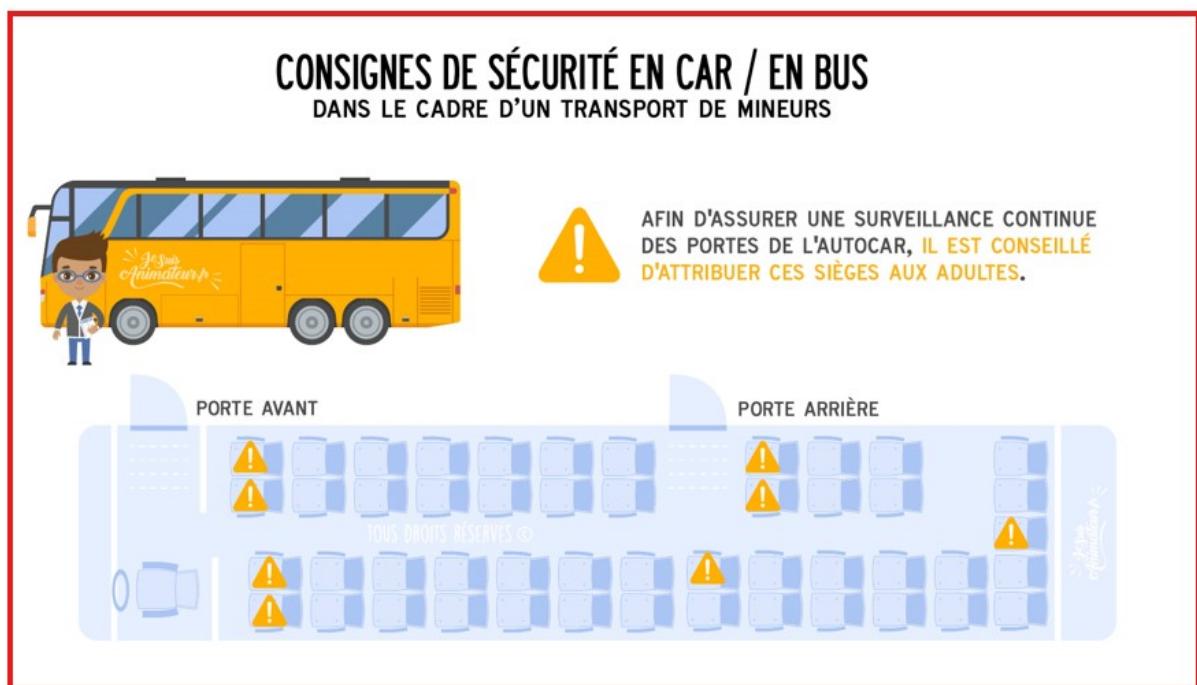
LES DÉPLACEMENTS

Les déplacement à pieds

- **Les obligations (article R412-36 et R412-42 du code de la route)**

- Dans chaque groupe : un animateur en tête et un autre en fin.
- Avant chaque traversée de route, 2 animateurs se placent chacun d'un côté de la route pour prévenir les véhicules et ne reprennent leur place qu'après la traversée de tout le groupe.
- Porter, autant que possible, des vêtements de couleur visible.
- Maintenir une surveillance constante.
- Sensibiliser les enfants aux dangers de la route.

Les déplacement en bus



Le transporteur s'engage à respecter la réglementation en vigueur, en particulier celle concernant la conformité de son véhicule ainsi que le code de la route. Les enfants sont placés par les animateurs en respectant les endroits peu recommandés, ils n'oublieront pas de veiller à ce que tous les enfants soient bien assis avec la ceinture de sécurité. Le directeur de l'accueil de loisirs désignera un responsable du convoi auprès duquel il sera communiqué les consignes et recommandations avant le départ.

V – LES DOCUMENTS UTILES

DISPONIBLE SUR WWW.CAISSE-DES-ECOLES-DE-LA-SEYNE-SUR-MER

- Projet éducatifs de la Caisse des écoles
- Règlement intérieur de la Caisse des écoles
- Plannings ACM
- Menus
- Journée famille
- Infos séjours

DISPONIBLE ET CONSULTABLE SUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

- Projet pédagogique
- Projet d'animation
- Évaluations
- PPMS attentat intrusion
- Plan d'école et d'évacuation
- Plannings
- Organisation
- Diplôme de l'équipe
- Horaires d'accueil
- Menus